

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Pour un plaidoyer fort en faveur de l'implication et de l'engagement des femmes burundaises dans le processus électoral au Burundi**

*Le Conseil consultatif pour les femmes, paix et sécurité dans la région des Grands Lacs en partenariat avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, ONUFEMMES, la CIRGL, le Forum régional des Femmes et COCAFEM-GL, viennent d'effectuer, du 02 au 04 mars 2020 une mission de solidarité avec les femmes burundaises.*

Conduite par l'Ambassadrice Liberata Mulamula, ancienne Secrétaire exécutive de la CIRGL, la mission visait le suivi et le plaidoyer pour une grande participation des femmes au processus électoral ainsi que la prise en compte des questions de femmes, paix et sécurité. Elle était accompagnée de Madame Jennet Kem, Représentante d'ONUFEMMES au Burundi ; Madame Lydia Gachoya, Vice-présidente du Forum régional des Femmes ; Ambassadrice Eliane Berthe Mokodopo, Directrice du programme Genre, Femmes et Enfants au Secrétariat exécutif de la CIRGL ; Madame Nene Bah, Conseillère principale en Genre au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs et Madame Nancy Kaizilege, Présidente du Forum régional multifonctionnel des jeunes.

La Mission s'inscrit dans le cadre du suivi des recommandations issues de la onzième réunion du Conseil consultatif des femmes pour la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs et de l'atelier sur le thème Genre et Elections, tenu en novembre 2019 au siège de l'Union africaine à Addis Abeba (Ethiopie). A l'occasion de ces deux importantes réunions, il avait été recommandé d'effectuer des missions dans les pays de la région qui se préparent pour des élections en 2020 afin de soutenir les femmes pour participer effectivement et en grand nombre aux processus électoraux.

Au cours de son séjour à Bujumbura, la mission a rencontré l'Ombudsman ; le ministre des Affaires étrangères ; le ministre des Droits de la personne humaine, des Affaires sociales et du Genre ; et le ministre de la Justice et Garde des Sceaux. Elle a également rencontré le Forum national des Femmes, ainsi que les femmes leaders burundaises dans le cadre d'une session interactive d'échanges sur les questions de participation électorale des femmes, mais également du rôle que les femmes peuvent jouer dans les instances économiques et sécuritaires.

Dans les différentes rencontres, la délégation a discuté de l'implication et de l'engagement de toutes les femmes dans le processus électoral en vue de conquérir les espaces politiques reconnus par les lois, la participation politique des femmes pour renforcer l'égalité établie par la constitution, des priorités des femmes et leur prise en compte dans la constitution des listes bloquées et au niveau communautaire où les quotas minima de 30 % ne sont pas prévus. Toutes les autorités ont réaffirmé la nécessité de prendre en compte les quotas pour parvenir à l'égalité et par voie de conséquence, à la parité.

La mission a sollicité des hautes autorités, d'appuyer les femmes à intégrer le processus électoral en créant des conditions favorables à la participation électorale. En l'occurrence, il

faut assurer la protection de tout le processus contre les violences éventuelles et surtout, celles affectant les femmes et portant préjudice à leur participation effective.

Il est ressorti des différentes rencontres les préoccupations ci-après : la nécessité de renforcer la solidarité des femmes avec une voix unique solidaire ; l'efficience et l'efficacité des femmes élues ainsi que leur redevabilité auprès des femmes ; l'importance de la prise en compte des femmes élues à la base collinaire ; l'attention particulière à mettre sur les femmes du secteur privé ; le rôle des fora nationaux et de la société civile et des médias dans la prévention, l'alerte précoce et le rapportage pour lutter contre les VSBG ; la nécessité pour le Forum national des Femmes de tirer profit de l'expérience des autres fora nationaux de la région et du Forum régional des Femmes ; le positionnement stratégique des femmes dans les partis politiques ; la question d'égalité des droits entre les enfants, en matière d'héritage ; le besoin de renforcement des interventions dans le domaine de l'autonomisation des femmes ; le besoin d'avoir des hommes engagés pour la cause des femmes ; etc.

La mission et les différentes autorités se sont félicitées de l'évolution du contexte et du cadre électoral et de la future loi communale. Ils ont constaté avec satisfaction que la voie est ouverte pour que les femmes en profitent pour s'engager massivement dans le processus électoral. Les autorités ont pris l'engagement d'aider les femmes pour plus de participation en créant des conditions favorables.

La mission a salué l'engagement de l'Ombudsman dans la protection des droits des femmes à tous les niveaux, y compris le niveau communautaire. Elle s'est réjouie que les femmes leaders burundaises se soient engagées dans la mobilisation des femmes au niveau collinaire afin qu'elles se fassent élire pour passer de 17% actuellement à au moins 30% de femmes dans les futurs conseils collinaires élus.

La mission a, en outre, félicité les femmes burundaises pour leur mobilisation solidaire pour influencer les processus décisionnels et les réponses liées à la prévention et à la résolution des conflits dans un environnement favorable. Elle a été sensible à la volonté exprimée par les autorités burundaises à impliquer les femmes dans les efforts de prévention et de résolution des conflits.

Elle a fait observer aux femmes leaders que le temps est venu de se faire remarquer et de faire valoir leur agenda durant le processus électoral et qu'il faut pousser plus loin et investir les mécanismes de gouvernance à tous les niveaux, y compris le niveau régional.

La mission a quitté Bujumbura sur une note de satisfaction aux regards des assurances qu'elle a eues auprès des autorités burundaises.

FIN